



Les meilleurs conseils pour des rénovations sans tracas

Dix questions rapides à poser à votre entrepreneur AVANT de rénover

Confier votre investissement le plus important (votre résidence!) à des experts ne devrait pas vous inquiéter. Réduisez votre stress et tirez profit au maximum de vos rénovations grâce à ces conseils. Gagnez en confiance en demandant à vos amis de vous recommander des entrepreneurs hors pair. Limitez ensuite le bassin de candidats et établissez vos attentes en posant les dix questions incontournables suivantes.

- 1. Prix**
Votre devis représente-t-il une estimation ou un prix fixe, et quelles sont les modalités de paiement?
- 2. Supervision**
Qui supervisera le chantier et pendant combien d'heures et de jours par semaine ces personnes seront-elles présentes?
- 3. Permis**
Qui s'occupera d'obtenir les permis et d'organiser les inspections?
- 4. Protection**
Déterminez-vous une assurance responsabilité complète pour les personnes et les biens matériels? Outre par l'intermédiaire d'une assurance, comment allez-vous protéger ma propriété (par exemple, si vous agrandissez la propriété et que le temps est pluvieux)?
- 5. Horaire**
Quel sera l'horaire des travaux et quand ma présence sera-t-elle requise sur les lieux?
- 6. Communication**
Comment me transmettez-vous les dernières nouvelles et comment puis-je vous joindre en dehors des heures de travail?
- 7. Expérience**
Combien d'années d'expérience possédez-vous ou combien de projets semblables avez-vous réalisés? Puis-je visiter un de vos projets antérieurs?
- 8. Employés**
Travaillez-vous avec le même groupe de sous-traitants et d'ouvriers de la construction pour tous les projets ou ferez-vous appel à de nouvelles personnes?
- 9. Économies**
Comment pourrais-je économiser? Par exemple, puis-je acheter certains matériaux moi-même?
- 10. Code**
Connaissez-vous les versions les plus récentes du code du bâtiment et comment allez-vous gérer les infractions ou les changements si le projet ne répond pas aux normes (question importante pour les vieux bâtiments)?

Trois conseils pour vous assurer que vos rénovations augmentent la valeur de votre propriété

Les rénovations devraient augmenter la valeur de votre propriété, mais ce n'est pas toujours le cas. Voici trois facteurs à considérer avant de commencer :

- 1. La valeur de votre quartier sur le marché.** Des rénovations importantes pour créer un espace ouvert au rez-de-chaussée porteront-elles la valeur de votre maison au-dessus de la valeur des propriétés de votre quartier?
- 2. Futurs acheteurs.** Même si vous ne prévoyez pas vendre dans un avenir proche, il est avisé de penser à ce que la plupart des acheteurs souhaiteraient au moment de concevoir votre projet. Par exemple, éliminer une chambre à coucher pour agrandir une autre pièce pourrait ne pas plaire à tous les acheteurs, en particulier les familles.
- 3. Rendement du capital investi.** Certaines rénovations augmentent instantanément la valeur d'une propriété, par exemple la modernisation de la cuisine ou de la salle de bain, l'ajout de superficie ou le remplacement de tapis par du bois franc. De la même façon, les rénovations de remplacement, comme le remplacement d'une vieille toiture ou d'une terrasse pourrie sont des choix avisés.

Les rénovations peuvent avoir une incidence sur votre assurance habitation

Une fois les travaux terminés, nous pouvons examiner votre maison rénovée pour nous assurer que la valeur à neuf estimée est juste. Votre foyer abrite les êtres et les biens que vous chérissez et appréciez plus que tout. Vous pouvez obtenir une soumission gratuite, aucune obligation d'assurance habitation en ligne à cooperatorsassurancegroupe.ca ou en nous appelant au 1-800-387-1963 aujourd'hui!

Vous voulez économiser le plus possible sur vos assurances?

Cinq façons d'économiser davantage ET de réduire votre risque de dommages causés par l'eau :

1. Installez un système d'arrêt d'eau automatique.
2. Consultez un plombier pour savoir si un clapet antiretour ou l'ajout d'une pompe de secours automatique à votre pompe de puisard conviennent pour votre sous-sol.
3. Allongez les tuyaux de descente pluviale pour éloigner l'eau de votre maison.
4. Votre toiture est âgée? Remplacez-la dès que vous observez des signes de détérioration.
5. Si vous rénovez votre sous-sol, assurez-vous que les margelles sont conformes au code et que toutes les fuites dans les fondations sont réparées. Évitez de rénover votre sous-sol si vous êtes dans une zone à risque d'inondation.

Apprenez-en davantage sur la prévention des dommages à la propriété causés par l'eau à l'adresse cooperatorsassurancegroupe.ca/fr-CA/protection-degats-eau.aspx